

Deux légendes évoquant le dieu Ésus sur une fraction d'obole inédite

Louis-Pol Delestrée et Nicolas Manios

Chercheurs indépendants

Résumé : Cet article présente une petite monnaie en argent de 0,33 g trouvée aux environs d'Angers (Maine et Loire). Typologiquement, cette monnaie unique à notre connaissance se rattache au grand ensemble des monnaies « à la croix ». Cette division pourrait provenir du Languedoc, par assimilation aux séries prototypiques de COVERTO-MOTVL et d'ANTILLOS-CAVRA.

Mots clés : division, Languedoc, COVERTO-MOTVL, ANTILLOS-CAVRA

Abstract: This article presents a small silver coin of 0.33 g found around Angers (Maine et Loire). Typologically, this coin which seems to be unique is linked to the large set of Gallic coins with "cross". This division would come from Languedoc, by assimilation to the prototypical series of COVERTO-MOTVL and ANTILLOS-CAVRA.

Keywords: division, Languedoc, COVERTO-MOTVL, ANTILLOS-CAVRA

Une bien intéressante monnaie gauloise avait fait l'objet l'an passé d'une communication sur Internet et il a été possible à l'un de nous (N.M.) d'obtenir toutes informations utiles et précises sur cette monnaie épigraphe auprès des administrateurs du Forum concerné¹. Il s'agit d'une petite monnaie en argent dite « fraction d'obole » (0,33g, 10-11mm, Fig. 1) trouvée naguère aux environs d'Angers (Maine et Loire) lors d'une prospection de surface, en dehors de tout contexte archéologique significatif.



Fig. 1 : « fraction d'obole » faisant l'objet de cet article (0,33g, 10-11mm)

¹ Nos vifs remerciements vont aux directeurs du Forum concerné qui ont facilité l'accès aux données nécessaires à cette publication et nous ont procuré les clichés que nous reproduisons ici avec l'accord de leur auteur.

1. Descriptif et Typologie

D/ petit cheval stylisé, galopant à gauche. Dessous, roue à quatre rais centrée d'un globule. Au-dessus, de droite à gauche, pied de lettres centrifuge, et à gauche du cheval, de haut en bas, légende IISVCOVIROS. Trace d'un grènetis irrégulier en haut du flan.

R/ croix dont chacun des quatre cantons est orné d'une olive cernée ; à gauche de la croix et en dessous, de droite à gauche, pied des lettres centrifuge, légende CAILIOSIISVS.

Typologiquement, cette monnaie unique à notre connaissance se rattache au grand ensemble des monnaies « à la croix ». Par souci de cohérence avec les classements habituels des monnaies de ce type, nous gardons au revers l'image de la croix et des motifs qui l'accompagnent.

Dans le grand ensemble des monnaies « à la croix », les auteurs distinguent, parmi les monnaies épigraphes « aux légendes latines »² deux types dominants et bien connus qui se rapportent l'un aux légendes COVERTO-MOTUL, l'autre aux légendes ANTILLOS-COVRA³. Notre fraction d'obole aurait pu dériver d'une drachme dont chacune des deux faces reflète la face épigraphe de chacun de ces deux types et qui avait fait l'objet dans le RIG⁴ d'une rubrique spécifique à laquelle se réfèrent les auteurs⁵. Cette pièce montre au D/ un cheval galopant à droite surmonté de la légende ANTILLOS et dessous, la légende COVRA ; au R/, on distingue la croix avec hache et 3 points dans le 3^{ème} canton, une olive ornant chacun des cantons 1,2 et 4 dans lesquels la légende COVERTOMOTVL est répartie. Or, il s'est avéré que cette monnaie hybride n'existe pas en tant que telle, comme l'a démontré C. Lopez. En bref, la monnaie RIG 123 était réputée provenir d'une vente Bourgey (Paris, 1954), et une erreur avait été commise dans son illustration, les deux faces n'appartenant pas à la même monnaie⁶.

Cela dit, il apparaît bien que le R/ au cheval aux légendes ANTILLOS-COVRA a sans doute inspiré le D/ de notre fraction d'obole dont le R/ à la croix semble directement dériver du R/ de la série de COVERTO-MOTVL (supra note 3). Au delà de quelques détails iconographiques et de l'ajout de motifs sur la division inédite, la différence majeure entre les drachmes des deux séries épigraphes et de notre fraction d'obole tient essentiellement au contenu des légendes considérées de part et d'autre, . Notons toutefois que le mot CO-VIROS au sens de « loyal, sincère » se retrouve sous la forme CO-V(I)RA sur la drachme RIG 32 et de CO-VIROS sur la fraction d'obole, dont les deux légendes doivent à présent venir à l'étude.

² Hiriart, 2017, « la série à légende latine », p. 98-100 et p. 239-231.

Feugère et Py, 2011, « monnaies à la croix à la légende latine », p. 277-279.

Depeyrot, 2002, « les monnaies à légende latine » p. 224-225 et 227-231.

Savès, 1976 : « monnaies avec inscriptions en lettres latines », p.217-218, Pl. XXVI.

³ Série de COVERTO-MOTVL, RIG 122 et supra note 2.

Série de ANTILLOS-COVRA, RIG 32, --- id ---

⁴ RIG = J.-B. Colbert de Beaulieu et B. Fischer, *Recueil des Inscriptions Gauloises, IV, Les légendes monétaires*. C.N.R.S. 1978.

⁵ RIG 123

Hiriart 2017,12-06 p. 230.

Feugère et Py, 2011, DCR 292 p. 278.

Depeyrot 2002, fig. 292 Pl. 10.

⁶ C. Lopez, 2018 t. II, série 151, commentaires p. 265 : « CGB a revendu une des deux monnaies sous la référence V 25-0590, la face correspondante étant un triskèle et non un cheval (A 151-7) ; six autres monnaies de cette série ont été découvertes à Vieille-Toulouse ».

2. Les légendes

Au D/, la lecture d'IISVCOVIROS peut être tenue pour sûre. Seule la lettre S finale est incomplète, la boucle inférieure paraissant hors flan ; aussi bien ce mot composé ESV-CO-VIROS est-il aisément traduisible : CO-, préfixe fréquent dont le sens est proche du latin *cum*, est associé à VIROS (i long) et signifie loyal, franc, sincère⁷. En morphologie, la forme du mot IISV=ESV- doit être un datif se rapportant au nom du Dieu Ésus. Littéralement, la formule qualifiante ESV-COVIROS signifie « fidèle à Ésus ».

Au R/, la lecture CAILIOS-IISVS n'est pas évidente en raison de l'incertitude sur la valeur de la cinquième lettre : on peut lire II= E bien que le deuxième jambage du II soit moins net et semble-t-il courbe à sa base. X. Delamarre a bien voulu nous donner son avis sur ce point, et se demande si « le nom ne pourrait pas se lire *CAILVOS avec un II=V, erreur fréquente à la fois des lapicides qui inclinent mal les barres et des épigraphistes »⁸ ?

Le nom suivant est celui d'IISVS = ESVS, au nominatif. CAILIOS ou CAILVOS se rapporte-t-il au Dieu ? Si selon F. Oswald, une inscription lue KAILO-WOS peut être traduite par « pourvu d'un bon présage » (supra note 6) qui se recoupe avec la forme SV-CAELO, SV-CELO = bon présage⁹, une identification du Dieu Ésus avec un « heureux sort » serait alors possible. Mais dans une telle hypothèse, aucun nom propre d'un personnage monétaire ne figurerait dans l'une et l'autre inscription, seul le Dieu Ésus étant dès lors évoqué à deux reprises.

Il est à noter que le nom d'Ésus, à l'origine d'une filiation directe telle que celle d'ATIOS – IISVGNATOS = issu d'Ésus, relevée sur un bronze RIG 170 (DT 599¹⁰) ou d'une sorte de « parrainage » sur le bronze d'HCOYA= ESOVDA= don d'Ésus RIG 336 (DT 2446), figure aussi parmi plusieurs légendes monétaires relevées au nord-ouest de la Celtique¹¹.

Plus que d'autres dieux du Panthéon gaulois, il paraît bien qu'Ésus ait eu la faveur de certains notables exerçant leur pouvoir émetteur.

3. Datation et attribution

Faute sans doute de contexte significatif -entre autres stratigraphique- E. Hiriart se fonde sur des critères pondéraux pour situer les émissions « à légendes latines » entre la fin du IIe s. et le premier quart du Ier s. av. J.-C. : en effet, à la différence des séries plus anciennes « à légende ibérique », aucun exemplaire « à légende latine » ne se range sur un étalon lourd¹². Si comme il apparaît, la fraction d'obole dérive des R/ des deux drachmes appartenant aux deux séries précitées « à légende latine », sa datation peut se situer au début ou au cours du premier tiers du Ier s. av. J.-C.

Par ailleurs, considérant l'insuffisance des données dont nous disposons, proposer une attribution de la fraction d'obole, c'est à dire fixer le territoire où elle peut avoir été émise, reste une gageure. Il serait logique de penser que cette division provienne du Languedoc, par assimilation aux séries prototypes de COVERTO-MOTVL et d'ANTILLOS-CAVRA dont maints exemplaires ont été

⁷ X. Delamarre, 2003, CO-, COM-, CON-, p. 121 et VIROS p. 321-322 et déclinaisons, p. 342-346.

⁸ X. Delamarre, 2007, p. 52 : CAILUS,-UUS, nom d'un potier de la Graufesenque.

⁹ X. Delamarre, 2003, Dv-scelimatia, p. 158.

¹⁰ DT = Delestrée L.-P. et M.Tache, *Nouvel Atlas des monnaies gauloises*, 4 tomes, Commios Saint-Germain –en-Laye, 2002-2008.

¹¹ Outre les « légendes latines » citées, E. Hiriart, 2017, précise qu'une monnaie originale portant la légende ESV-GENOS = né d'Ésus (p. 98 note 302) a été signalée dans la moyenne vallée de l'Hérault par M. Feugère et M. Py.

¹² Hiriart, 2017, p. 98-99. L'indice pondéral privilégié des drachmes à légende latine se situe entre 2,7 et 2,9g.

découverts dans cette région et offrent dans chacune de ces deux séries de nombreuses liaisons de coins déjà mises en évidence par C. Lopez¹³.

Mais cette fraction d'obole n'a pas d'équivalent originaire du Languedoc où les petites monnaies divisionnaires demeurent, il est vrai, encore mal connues¹⁴. Ne nous en tenant qu'aux faits, rien ne permet de postuler que cet *unicum* a été trouvé loin de son lieu d'émission. Il peut fort bien s'agir d'une double homotypie lointaine et peut-être anachronique¹⁵ due à quelque atelier andécave ou turon qui aurait eu des drachmes du sud ouest à sa disposition.

Notons à ce propos que les émissions régionales de petites monnaies d'argent- oboles et fractions d'oboles- ont eu lieu dans la boucle de la Loire. Ces espèces, encore mal connues et insuffisamment documentées circulaient en nombre à l'époque tardive, ce dont le trésor dit du Pont de la Chaloire à Angers –M et L-¹⁶ offre un exemple précis. Ces « *minimi* », en argent ou en billon, sont bien présents en Armorique ainsi que chez les peuples de l'actuelle Normandie¹⁷ et d'autant plus nombreux que les bronzes frappés sont rares ou absents dans ces régions. Bien entendu, cette hypothèse d'une émission régionale de notre fraction d'obole, pour plausible qu'elle soit, ne peut en l'état reposer sur une seule monnaie isolée.

BIBLIOGRAPHIE

- DELAMARRE, X. (2003) *Dictionnaire de la langue gauloise*, éd. Errance, 2003, 3^{ème} édition.
- DELAMARRE, X. (2007) *Noms de personnes celtiques dans l'épigraphie classique*, éd. Errance.
- DEPEYROT, G. (2002) *Le numéraire celtique, II, La Gaule et les monnaies à la croix*, Moneta-Wetteren.
- DHENIN, M. (1987) Mélanges J.-B. Colbert de Beaulieu, C.N.R.S.
- FEUGERE, M., PY, M. (2011) *Dictionnaire des monnaies découvertes en Gaule méditerranéenne*, éd. M. Mergoïl – BnF.
- HIRIART, E. (2017) *Catalogue des Monnaies Celtiques, 2, Les monnaies à la croix*, BnF-M.A.N.,.
- LOPEZ, C. (2020) *Reconstitutions d'empreintes des monnaies gauloises à la croix*, 2 Vol, Editions OMNI.
- SAVES, G. (1976) *Les monnaies gauloises à la croix*, Privat, Toulouse.

Article received: 09/02/2020

Article accepted: 30/03/2020

¹³ C. Lopez, Reconstitutions d'empreintes es monnaies gauloises à la croix, 2020, t. II, séries 150 et 151, p. 262-266.

¹⁴ Les études des auteurs ont porté jusqu'à présent essentiellement sur les drachmes dont les dérivées divisionnaires restent, à tous égards, mal connus.

¹⁵ Dhénin, 1987, Homotypies anachroniques, p. 311-314. *Nouvel Atlas* t. I, série 54, Pl. XXI, types (belges) imités de monnayages lointains.

¹⁶ *Nouvel Atlas*, t. II, série 380, DT 2379-2383 Pl. XV.

¹⁷ id., t. II, série 380 des petits billons d'Armorique, et séries 377 Pl. XV et 414 PL .XVII de *minimi* d'argent à la tête de Pallas.